



Consultation publique pour la dérogation mineure 16-05

À une consultation publique sur la dérogation mineure 16-05 de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal le lundi le 5 décembre 2016 à 19 h 30, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs Yves Barrette, Alexandre Provost et Bernard Rousselle ainsi que mesdames France Quintin Blum et Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur le maire, Luc Mercier.

Sont aussi présents : la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, le directeur du Service de sécurité incendie monsieur Benoît Brodeur, la secrétaire madame Carine Gamache et aucun citoyen n'est présent.

Monsieur Luc Mercier, maire présente la dérogation mineure 16-03 déposée par le futur acquéreur d'une partie du lot 4 391 545 concernant la largeur d'un lot supportant une habitation unifamiliale isolée dans la zone 103 ne respectant pas la norme du règlement de lotissement portant le numéro 06-172, article 3.11 concernant la largeur minimale à respecter.

Période de questions

Aucune question n'est adressée à monsieur le maire.

Levée de la consultation publique

La consultation est levée à 19 h 50.

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à l'édifice municipal, le lundi 5 décembre 2016 à 20 h 00, sont présents les conseillers (ères) suivants (es):

Messieurs les conseillers Yves Barrette, Alexandre Provost, Bernard Rousselle et Laurent Patenaude ainsi que mesdames les conseillères France Quitin Blum et Catherine Cardinal, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Sont aussi présents: la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Michèle Bertrand, le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Benoît Brodeur, l'inspectrice municipale madame Louise Nadeau, la secrétaire madame Carine Gamache ainsi que quatre (4) citoyens.

1. Ouverture de la séance

16-12-321 2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts

1. Consultation publique pour la dérogation mineure 16-05
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal
 - 4.1 Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2016
5. Rapport des comités
 - 5.1 Service de l'inspection
 - 5.1.1 Rapport des permis du mois de novembre 2016
 - 5.2 Service de sécurité incendie
 - 5.3 Comité consultatif d'urbanisme
 - 5.3.1 Recommandation pour la dérogation mineure 16-05
6. Rapport sur les plaintes
7. Période de questions
8. Correspondance
 - 8.1 COMPO HAUT-RICHELIEU - Comparatifs des résultats de la collecte de feuilles 2016
9. Présentation des comptes et engagements de crédits
 - 9.1 Les Consultants S.M. inc. - Recommandation de paiement no. 2 et acceptation provisoire des ouvrages pour la réfection du pavage et de l'accotement des rues L'Homme et Saint-Jean

10. Affaires nouvelles
 - 10.1 ADMINISTRATION
 - 10.1.1 Avis public de la séance du budget pour l'année 2017
 - 10.1.2 Adoption du calendrier des séances pour l'année 2017
 - 10.1.3 Clinique de sang - 13 décembre 2016
 - 10.1.4 Avis de motion pour un règlement décrétant une dépense de 740 000 \$ et un emprunt de 507 000 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du rang Sainte-Marie et les travaux de réfection des ponceaux du PIIRL
 - 10.1.5 Avis de motion d'un règlement (RM-110) sur les systèmes d'alarme
 - 10.1.6 Avis de motion d'un règlement (RM-220) sur le colportage et la sollicitation
 - 10.1.7 Avis de motion d'un règlement (RM-330) sur la circulation et le stationnement
 - 10.1.8 Avis de motion d'un règlement (RM-410) sur les animaux
 - 10.1.9 Avis de motion d'un règlement (RM-420) concernant le bruit
 - 10.1.10 Avis de motion d'un règlement (RM-460) concernant la paix publique et les nuisances
 - 10.2 URBANISME
 - 10.2.1 Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE) - Prolongation du mandat d'accompagnement stratégique
11. Deuxième période de questions
12. Divers
13. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en gardant le point "Divers" ouvert.

3. Adoption du procès-verbal

16-12-322 3.1. Adoption du procès-verbal du 21 novembre 2016

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal a été transmis aux membres du Conseil dans les délais prescrits pour qu'ils en fassent lecture;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE ceux-ci renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Alexandre Provost et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 21 novembre tel que rédigé.

4. Rapports des comités

4.1. Service de l'inspection

Madame Louise Nadeau donne rapport des travaux effectués au cours du mois de novembre et ceux qui seront effectués prochainement.

4.1.1. Rapport des permis du mois de novembre 2016

4.2. Service de sécurité incendie

Monsieur Benoît Brodeur mentionne que trois sorties de premiers répondants ont eu lieu et aucun pour incendie. Il nous fait part également que samedi le 3 décembre a eu lieu la Guignolée et qu'ils ont amassé environ 2 500 \$ en argent et un remorque de 26 pieds remplie de denrées.

16-12-323 4.2.1. Embauche d'un nouveau pompier

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'engager monsieur Jean-Maurice Paquet en tant que nouveau pompier à temps partiel de Saint-Alexandre et qu'il soit rémunéré selon la politique de salaire en vigueur.

4.3. Comité consultatif d'urbanisme

16-12-324 4.3.1. Recommandation pour la dérogation mineure 16-05

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par monsieur Gilles Duval pour le terrain situé au 1589, rue Saint-Gérard, enregistré sur le lot 4 391 545 au Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été déposée dans le cadre d'un projet d'agrandissement du terrain voisin appartenant au demandeur;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement de lotissement, la largeur minimale d'un terrain supportant une habitation unifamiliale isolée dans la zone 103 est de 26,7 mètres;

CONSIDÉRANT QUE selon le plan fourni, le terrain du 1589, rue Saint-Gérard aura une largeur résiduelle de 23,78 mètres soit 2,92 mètres de moins que le minimum exigé;

CONSIDÉRANT QU'un refus ne causerait pas un préjudice sérieux au demandeur puisqu'il est possible de réaliser le projet en conformité à la réglementation;

CONSIDÉRANT le désir du comité consultatif d'urbanisme de préserver l'homogénéité et d'éviter la distorsion de la zone 103 de la rue Saint-Gérard;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme ne veut pas créer de précédent dans cette zone;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Provost, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu de refuser la demande de dérogation mineure 16-05 pour un projet de lotissement d'un terrain supportant une résidence unifamiliale isolée, située au 1589, rue Saint-Gérard sur le lot 4 391 545, dont la largeur serait de 23,78 mètres tel qu'exigé par le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Alexandre.

4.4. Association des loisirs

Monsieur Alexandre Provost mentionne que l'activité de l'illumination du sapin fut un franc succès et environ 75 personnes étaient présentes.

4.5. Centre d'entraide régionale d'Henryville

Monsieur Bernard Rousselle nous rappelle que le dîner communautaire du Centre d'entraide régional d'Henryville a lieu le 13 décembre prochain et que les paniers de Noël seront distribués le 22 décembre 2016.

Il nous fait part également que les gens qui ont rempli le questionnaire sur "*Les fruits et légumes frais près de chez vous*" et ayant donné leur nom sont convoqués à une rencontre au Pavillon des loisirs le 6 décembre afin de former un comité à ce sujet. Les propriétaires de Jardins Alexandrins sont également conviés à y participer.

4.6. Comité de la Politique familiale

Monsieur Yves Barrette mentionne qu'une rencontre pour la coopérative de santé aura lieu prochainement et qu'un article est paru dans le Journal le Canada Français dernièrement à ce sujet.

5. Rapport sur les plaintes

Madame Michèle Bertrand dépose le rapport des plaintes du mois de novembre 2016.

6. Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil.

7. Correspondance

Aucune résolution.

7.1. COMPO HAUT-RICHELIEU - Comparatifs des résultats de la collecte de feuilles 2016

Aucune résolution.

16-12-325 8. Présentation des comptes et engagements de crédits

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu d'accepter le paiement des comptes fournisseurs tels que présentés, les comptes Visa Desjardins, les prélèvements automatiques, les chèques salaire ainsi que la MRC du Haut-Richelieu au montant 23 334,44 \$ effectués au cours du mois, le tout représentant les déboursés suivants:

| | | | |
|---------------------------|-----------------|------|---------------|
| Visa Desjardins | paiement direct | pour | 482,46 \$ |
| Chèques salaire | 6090 à 6141 | pour | 31 465,79 \$ |
| Chèques fournisseurs | 78065 à 78156 | pour | 268 940,14 \$ |
| Prélèvements automatiques | 2509 à 2540 | pour | 43 642,89 \$ |

16-12-326 8.1. Les Consultants S.M. inc. - Recommandation de paiement no. 2 et acceptation provisoire des ouvrages pour la réfection du pavage et de l'accotement des rues L'Homme et Saint-Jean

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu d'accepter la recommandation de paiement no. 2 de monsieur Joël Gauthier, ingénieur de Les Consultants S.M. inc. pour les travaux de réfection du pavage et de l'accotement des rues L'Homme et Saint-Jean à Eurovia Québec Construction inc. au montant de 9 548,77 \$ taxes incluses.

9. Affaires nouvelles

9.1. ADMINISTRATION

16-12-327 9.1.1. Avis public de la séance du budget pour l'année 2017

Il est proposé par madame Catherine Cardinal, appuyée par monsieur Yves Barrette et unanimement résolu de convoquer une séance extraordinaire du conseil spécifiquement pour l'adoption des prévisions budgétaires 2017 et le programme triennal des dépenses en immobilisation pour 2017-2018-2019, pour le 19 décembre 2016 à 19 h 30.

16-12-328 9.1.2. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de

ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Laurent Patenaude, appuyé par madame Catherine Cardinal et unanimement résolu:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement a la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2017 et que ces séances se tiendront le lundi et débuteront à 20 h 00:

- | | |
|---|---------------------------------------|
| • 9 janvier (2 ^e lundi) | • 5 juin (1 ^{er} lundi) |
| • 23 janvier (4 ^e lundi) | • 3 juillet (1 ^{er} lundi) |
| • 6 février (1 ^{er} lundi) | • 7 août (1 ^{er} lundi) |
| • 20 février (3 ^e lundi) | • 5 septembre (1 ^{er} mardi) |
| • 6 mars (1 ^{er} lundi) | <i>(4 septembre: Fête du travail)</i> |
| • 20 mars (3 ^e lundi) | • 18 septembre (3 ^e lundi) |
| • 3 avril (1 ^{er} lundi) | • 2 octobre (1 ^{er} lundi) |
| • 18 avril (3 ^e mardi) | • 13 novembre (2 ^e lundi) |
| <i>(17 avril: Lundi de Pâques)</i> | • 20 novembre (3 ^e lundi) |
| • 1 ^{er} mai (1 ^{er} lundi) | • 4 décembre (1 ^{er} lundi) |
| • 15 mai (3 ^e lundi) | • 18 décembre (3 ^e lundi) |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

16-12-329 9.1.3. Clinique de sang - 13 décembre 2016

Il est proposé par monsieur Bernard Rousselle, appuyé par madame France Quintin Blum et unanimement résolu qu'une clinique de sang se déroule au Pavillon des loisirs à Saint-Alexandre le 13 décembre 2016 et que les bénévoles soient contactés.

Avis 9.1.4. Avis de motion pour un règlement décrétant une dépense de 739 860,03 \$ et un emprunt de 507 000 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du rang Sainte-Marie et les travaux de réfection des ponceaux du PIIRL

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Yves Barrette, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement décrétant une dépense de 739 860,03 \$ et un emprunt de 507 000 \$ concernant les travaux de réhabilitation de la chaussée du rang Sainte-Marie, tronçons 3-6, 3-7 et 3-9 et les travaux de réfection des ponceaux #537 et #193 du PIIRL à Saint-Alexandre, sera présenté en vue de son adoption.

Avis 9.1.5. Avis de motion d'un règlement (RM-110) sur les systèmes d'alarme

Avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère madame France Quintin Blum, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement (RM-110) sur les systèmes d'alarme, sera présenté en vue de son adoption.

Avis 9.1.6. Avis de motion d'un règlement (RM-220) sur le colportage et la sollicitation

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Laurent Patenaude, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement (RM-220) sur le colportage et la sollicitation, sera présenté en vue de son adoption.

Avis 9.1.7. Avis de motion d'un règlement (RM 330) sur la circulation et le stationnement

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Yves Barrette, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement (RM-330) sur la circulation et le stationnement, sera présenté en vue de son adoption.

Avis 9.1.8. Avis de motion d'un règlement (RM-410) sur les animaux

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Alexandre Provost, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement (RM-410) sur les animaux, sera présenté en vue de son adoption.

Avis 9.1.9. Avis de motion d'un règlement (RM 420) concernant le bruit

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Bernard Rousselle, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement (RM-420) concernant le bruit, sera présenté en vue de son adoption.

Avis 9.1.10. Avis de motion d'un règlement (RM 460) concernant la paix publique et les nuisances

Avis de motion est, par les présentes, donné par la conseillère madame France Quintin Blum, qu'à une séance subséquente du Conseil municipal, un règlement (RM-460) concernant la paix publique et les nuisances, sera présenté en vue de son adoption.

9.12. URBANISME

16-12-330 9.12.1. Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE) - Prolongation du mandat d'accompagnement stratégique

CONSIDÉRANT les services du Conseil régional de l'Environnement (CRE), en collaboration avec CIME, pour la réalisation d'un plan de conservation des surfaces boisées de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE mandat consiste à accompagner la municipalité dans les rencontres, faire des recherches et trouver l'information et préparer les interventions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Barrette, appuyé par monsieur Alexandre Provost et unanimement résolu de prolonger le mandat d'accompagnement stratégique, selon les besoins, du Conseil régional de l'Environnement (CRE).

10. Deuxième période de questions

Questions adressées au conseil:

Monsieur Gabriel Daudelin:

- *Est-ce qu'il y a des développements pour l'échangeur de l'Autoroute 35?*

Monsieur Florent Raymond:

- *Qui décident que les cours d'eau sont verbalisés? Est-ce la municipalité ou la MRC du Haut-Richelieu?*

Monsieur Martin Galipeau:

- *Quelle est la raison des règlements RM modifiés par la Sûreté du Québec?*
- *En quoi consistent exactement les règlements RM?*
- *Où se feront les travaux dans le rang Sainte-Marie par rapport au règlement d'emprunt #16-315?*

Monsieur Alfred Cyr:

- *Quelques fois, je passe dans le rang Kempt et je remarque que les gens se promènent à pied dans le noir... est-ce possible de vous renseigner auprès de la Sûreté du Québec à cet effet et communiquer aux citoyens les règles de sécurité?*

11. Divers

Aucune résolution.

16-12-331 12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Laurent Patenaude et unanimement résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Certificats de crédits

La directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que des crédits sont disponibles pour les dépenses autorisées à la présence séance.

Luc Mercier
Maire

Michèle Bertrand
Directrice générale et secrétaire-trésorière